

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 10 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 septembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Eric Bordereau.

Etienne Careil donne procuration à Marie-Christine Chaprier

Date de convocation : 04 septembre 2025

Secrétaire de séance : Isabelle Baas

OBJET : Subvention – Radio d'ici

La commission vie associative, culturelle et sportive propose, au vote du conseil municipal, la répartition des subventions selon le tableau ci-dessous :

Association	Demande	Proposition
Radio d'Ici	1 500	1 000
TOTAL	1 500	1 000

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

APPROUVE le tableau de répartition des montants alloués aux associations pirailloises,
AUTORISE Mme la maire à mandater ces montants sur le compte 65748 du budget 2025.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Isabelle Baas

